

## **Reprise des célébrations avec rassemblement dans le Diocèse de Trois-Rivières : inauguration à la cathédrale le dimanche 28 juin 2020**

**Trois-Rivières, le mercredi 17 juin 2020** – L’assemblée des évêques catholiques du Québec a envoyé ce mercredi 17 juin 2020 un communiqué aux diocèses. « En se basant sur l’autorisation de tenir des rassemblements intérieurs dans les lieux publics en respectant un maximum de 50 personnes, des leaders religieux du Québec annoncent une réouverture des lieux de culte à compter du 22 juin. Cette réouverture se fera selon un protocole conjoint soumis par la Table interreligieuse de concertation au début du mois et approuvé récemment par la Santé publique », stipule ce communiqué. L’Église catholique au Québec se mobilise donc pour reprendre ses activités avec rassemblement dans les églises et autres lieux ecclésiaux.

Le Diocèse de Trois-Rivières veut s’assurer d’une préparation sécuritaire des églises, chapelles et autres lieux de l’église catholique. C’est pourquoi les rassemblements publics d’au plus 50 personnes pour les messes dominicales reprendront graduellement sur son territoire à partir du dimanche 28 juin 2020. Cela laisse le temps aux paroisses de présenter au Diocèse un plan de reprise et d’assurer tous les préparatifs pour adapter leurs églises aux normes sanitaires et liturgiques établies. Les communautés religieuses, instituts de vie consacrée, lieux d’évangélisation et le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap sont également invités à reprendre leurs messes dominicales avec rassemblement graduellement, selon leurs possibilités, à compter du dimanche 28 juin, dans le respect des normes de la Santé publique et des protocoles liturgiques de l’assemblée des évêques catholiques du Québec, protocoles décrétés par Mgr Luc Bouchard pour le Diocèse de Trois-Rivières. C’est dans un esprit de joie que la Cathédrale de Trois-Rivières tiendra une célébration inauguratrice, présidée par Mgr Bouchard, le dimanche 28 juin, à 10h30.

Dans le Diocèse de Trois-Rivières, les paroisses, communautés chrétiennes et lieux d’évangélisation du diocèse ne reprendront pas nécessairement leurs activités le jour même de l’autorisation des rassemblements de 50 personnes et moins soit le 22 juin. La responsabilité à l’égard des personnes mérite une préparation soignée qui nécessite l’ouverture graduelle de l’ensemble des églises, chapelles et autres lieux de l’église catholique dans le Diocèse de Trois-Rivières. De plus, les paroisses qui rencontreront des défis de ressources humaines et matérielles sont autorisées à reporter la célébration de certains sacrements à l’automne ou même à l’an prochain, par exemple les mariages et les baptêmes. Cela peut être décevant pour les couples et les familles nous en sommes bien conscients : avec les adaptations sanitaires et liturgiques demandées, il est possible que des paroisses ne soient pas en mesure de répondre à toutes les demandes. Soulignons que le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap ouvrira ses portes pour la prière personnelle selon des plages horaires précises et dans le respect du nombre maximal de 50 personnes autorisées à se retrouver dans un lieu de culte.

(...)

Ce ne sont pas toutes les personnes qui le désirent qui pourront prendre part à la messe dans les prochaines semaines. C'est désolant mais nécessaire afin de prendre soin de tous et de toutes. Le sens des responsabilités de chacun et de chacune contribuera à la sécurité de tous. L'ouverture des lieux de culte nous réjouit en nous rappelant aussi la bienveillance. Mgr Luc Bouchard nous rappelle : « À l'aube de la reprise des activités liturgiques dans les lieux communautaires des croyantes et des croyants, j'invite à poursuivre dans la charité les efforts pour respecter les consignes sanitaires qui nous demandent de l'adaptation dans notre vie quotidienne et qui en demanderont dans nos célébrations liturgiques que nous célébrerons bientôt. Cette pandémie, nous a appris que nous faisons partie d'une même humanité. C'est par charité et en profonde communion avec l'humanité et avec le Christ que nous allons continuer : nous allons y arriver! »

Le Diocèse de Trois-Rivières invite la population à visiter régulièrement le site Internet diocésain au [www.diocese-trois-rivieres.org](http://www.diocese-trois-rivieres.org) ainsi que sa [page Facebook](#) pour y consulter des informations mises à jour. Le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap tiendra également à jour son site Internet au [www.sanctuaire-ndc.ca](http://www.sanctuaire-ndc.ca) et sa [page Facebook](#) pour ses pèlerins et visiteurs. De nombreuses paroisses et communautés chrétiennes ont également un site Internet et une page Facebook. N'hésitez pas à les rechercher pour vous informer. Toute personne désireuse de contribuer par du bénévolat dans la reprise des célébrations peut offrir ses services à sa paroisse.

-30-

**Source :**

Mélanie Charron  
Coordonnatrice de la pastorale d'ensemble et des communications  
Diocèse de Trois-Rivières  
819-379-1432 poste 2355